



# COMMUNE D'AUBONNE

## Conseil communal

---

### Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 25 novembre 2008

Présidence : Mme Sandra Linder

#### LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 20 octobre 2008 n° 9/08 "Rapport accompagnant le budget 2009"  
où le rapport de la commission des finances  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

1. adopte le budget de l'année 2009 de la Commune d'Aubonne faisant apparaître Fr. 22'792'155.- aux dépenses, Fr. 22'392'364.- aux recettes et présentant ainsi un excédent de charges de Fr. 399'791.-.
2. donne décharge à la commission des finances de son mandat.

Au nom du Conseil communal

La présidente

La secrétaire

S. Linder

R.-M. Regidor